



L'ÉTOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE..... 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE..... 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD (—) JOLLETTE, JEUDI, 16 MAI 1895

Chambre de Commerce

Assemblée spéciale du 13 mai courant 1895, à 8 1/2 hrs p. m., au lieu ordinaire des séances, à laquelle sont présents : MM. P. E. McConville, Frs. Rivet, J. J. Provost, Jos. Crépeau, J. H. Renaud, André Trudeau, P. A. A. Rivard, F. H. Parent, S. P. Champoux, Albert Gervais, Horace Flamand, Oscar Liard, L. C. Rivard et autres, formant un quorum. M. le Président prend le fauteuil et lecture est faite des minutes de la dernière assemblée, lesquelles sont adoptées. Et l'assemblée continue à procéder comme suit :

M. le Président donne lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce de Farnham, laquelle est discutée et prise en considération. Cette lettre demande l'appui et le concours de cette chambre et de toutes les autres chambres de commerce de la Province, sur le fait qu'elle suggère de demander et d'insister auprès des compagnies ou lignes de chemins de fer qui traversent chaque localité et que ces derniers accordent à chaque membre des dites chambres de commerce, un prix réduit de passage, pour voyager.

Il est alors proposé par M. Albert Gervais, secondé par M. S. P. Champoux : Que cette chambre par son président écrive une lettre en réponse à celle de la chambre de Farnham, lui disant qu'elle approuve le projet, et qu'elle concourt dans l'idée d'insister sur une réduction du prix ordinaire de passage, et que cette chambre attend de connaître le mode dont veut se servir la chambre de commerce de Farnham, et de supporter le dit projet de concert avec les autres chambres, attendu que les Compagnies accordent déjà ce privilège à la Société des Commis-Voyageurs. — Adopté.

La question de la résidence du Juge pour ce District, revient de vant cette Chambre, et il est proposé par M. P. A. A. Rivard, secondé par M. Albert Gervais : Que M. le Président soit chargé d'écrire à l'Honorable Ministre de la Justice, par l'entremise de M. U. Lippé, député du comté de Joliette et de faire connaître à l'Honorable Ministre, les démarches faites par cette chambre ainsi que les résolutions adoptées par le barreau de ce district, concernant la résidence permanente de l'Honorable Juge à Joliette, le tout, tel que pourvu par la loi qui lui assigne la ville de Joliette comme résidence. — Adopté.

L. C. Rivard fait motion, secondé par M. S. P. Champoux : Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à la Compagnie du Pacifique Canadien, lui rappelant la requête que cette chambre lui a adressée en janvier dernier, laquelle contenait certaines plaintes ou griefs de la part du commerce et des citoyens de Joliette, ainsi que la réponse que cette Compagnie a bien voulu donner à cette requête ; et que de plus cette chambre, ayant été informé que la dite Compagnie avait demandé un rapport circonstancié à son agent local, et que ce rapport avait dû être fait ; en conséquence cette chambre prie la susdite Compagnie de bien vouloir l'informer de la nature de ce rapport relative aux plaintes faites par cette chambre ou mieux encore de lui transmettre une copie officielle du dit rapport sous le plus court délai possible. — Adopté.

Le Secrétaire-Archiviste informe cette chambre qu'en prévision d'une absence peut-être prolongée, cette institution ferait bien de lui nommer un assistant, si mieux on n'aime élire un secrétaire-correspondant ; ce à quoi se rend cette Chambre en nommant unanimement M. André Trudeau, secrétaire-correspondant qui devra remplacer M. J. J. Provost, secrétaire-archiviste durant son absence. — Adopté.

M. Frs Rivet fait motion, secondé par M. A. Trudeau : Que M. Louis Dion soit admis membre actif de cette chambre. — Adopté à l'unanimité.

M. S. P. Champoux donne avis de motion qu'il proposera à une assemblée subséquente : Que MM. Gaspard Champoux, épiciier, de Jo-

liette, et Max. Lavoie, marchand, de Ste-Mélanie, soient admis membres actifs de cette chambre.

M. Albert Gervais attire l'attention de cette Chambre sur une annonce qui a paru dans le *Moniteur du Commerce*, au cours de laquelle le *Moniteur* se déclare en mesure d'assurer à toute municipalité qui accorderait un *bonus raisonnable*, qu'une Compagnie y viendrait établir une manufacture pouvant employer 250 personnes ; et là-dessus M. le Président a été chargé de se mettre en correspondance avec le *Moniteur du Commerce* à ce sujet. Et la séance est levée.

J. J. PROVOST, Secrétaire.

Nulla autre préparation ne répnd au besoin d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

Echos du Palais

La cour de Circuit a été ouverte hier, sous la présidence de Son Honneur le juge DeLorimier.

Un barreau nombreux occupait le parquet. On y remarquait deux membres du barreau de Richelieu, MM. les avocats Bruneau et Plamondon.

Il y a plusieurs causes sur le rôle et il s'expédiera beaucoup de besogne durant ces trois jours-ci.

Les arbitres Re le Grand-Nord et les héritiers Marion, ont tenu hier soir, une séance très intéressante. Ils rendront leur décision dans le cours de l'été.

M. Urbain Lippé, député de Joliette, occupait un siège dans la salle d'audience ; ce monsieur a été appelé comme témoin dans quelques poursuites, au sujet du chemin de fer projeté de St-Jean de Matha.

M. Bruneau, député de Richelieu, était aussi comme témoin dans une cause dans laquelle MM. F. O. Dugas et al sont Demandeurs et un nommé Déchenaux, Défendeur ; il s'agit d'honoraires professionnels.

Shortis n'est pas encore transféré à Joliette.

AMICUS CURLE.

Club de pêche et de chasse

Joliette possède un club de pêche et de chasse, incorporé par Lettres patentes. Sa constitution et ses règlements ont été approuvés par l'autorité compétente ; et le fonctionnement de cette association est régulière et très satisfaisant.

Un des articles de sa constitution prescrit que l'élection des officiers de ce Club, aura lieu chaque année, le deuxième vendredi du mois de mai. Ce doit être avec intention que les membres du club de pêche de Joliette, dont le président est un homme gras, ont fixé un vendredi, un jour maigre, souvent jeune, pour faire le choix de ses officiers. Il ne faut pas s'en étonner : les membres de ce club sont tous non seulement des *jolly good fellows*, *which no body can deny* ; mais encore des gens d'esprit qui aiment les rapprochements symboliques. Ils sont tous de fort bons croyants, sans être superstitieux. Tant de personnes ont le vendredi en horreur ; hésitent ou refusent d'entreprendre ou commencer quoi que ce soit, un jour de vendredi ; tant d'esprits craintifs et pusillanimes ne voient dans le vendredi qu'un jour néfaste, bon tout au plus pour les exercices de l'échafaud, de la guillotine, du gibet ; et auquel les lyncheurs seuls n'ont pas le temps de faire attention. Mais les membres du *Club de Pêche de Joliette*—qui croient—sans persiflage profane comme certain instituteur distrait le dictait un jour à ses élèves, que "le Seigneur ne veut pas la mort du pêcheur"..... à la ligne, ont unanimement arrêté de choisir leurs officiers annuellement la veille de l'ancien sabbat des juifs. Aussi vendredi dernier les messieurs suivants étaient élus pour l'année courante.

Président, Jos Rivard ; Vice-Président, J. M. Tellier, M. P. P. Secrétaire, E. G. Piché ; Trésorier, L. N. Ducondou. Directeurs : MM. Siméon Piquette, J. A. Renaud, J. A. Larochelle, Georges Desroches, F. O. Dugas. Quatre nouveaux membres ont été admis après un tour de scrutin : MM. J. H. P. Lafrance, Joliette ; Victor Allard, M. P. P., C. A. Chênevert, ex-M. P. P. et A. L. Aubin, Ecr, Berthierville.

Greffier de la Couronne en Chancellerie

M. L. G. Desjardins, Greffier de l'Assemblée Législative de Québec, vient d'être nommé Greffier de la Couronne en Chancellerie, en remplacement de M. Eugène Bonillard.

QUI L'AUBAIT ORU ?

Son Honneur le juge Loranger, vient de juger à Montréal une cause d'un caractère peu nouveau, mais d'une nuance toute nouvelle. Il s'agissait de la contestation de l'élection d'un marguillier, un monsieur Auclair, élu à la fin de l'année 1893, marguillier de la paroisse de St-Vincent de Paul, comté de Laval.

Le siège d'un marguillier n'est pas sans importance ; la charge de cet officier est très honorifique et nullement payante ; ceux qui y sont nommés sont généralement d'excellents paroissiens, des hommes sages et de prudents administrateurs. M. Auclair était tout cela.

Mais son adversaire qui était tout aussi sage, bon paroissien et prudent administrateur, prétendait de plus avoir obtenu la majorité des suffrages légaux et également données à la votation, et que la majorité de son adversaire était due à une cabale illégale, à des menées corruptrices, à des votes achetés. Malheureusement la preuve paraît avoir révélé des faits de la nature de ceux reprochés au défendeur. Des voteurs auraient personifié des personnes absentes et six à sept votes auraient été achetés.

Rien n'est plus regrettable, rien n'est plus humiliant, rien n'a été dénoncé plus énergiquement par M. le juge.

Jusqu'ici les requêtes en invalidations d'élections s'étaient bornées aux députés fédéraux ou provinciaux, aux commissaires d'écoles, aux conseillers municipaux, aux directeurs de sociétés d'agriculture ou de cercles agricoles ; ou à bien quelques fois tenté d'impeacher des juges, de poursuivre des ministres pour *malfeasance in office* ; on a fait destituer des tuteurs à des pupilles, des curateurs à des interdits ; on a demandé et obtenu le renvoi d'un Lieutenant-Gouverneur ; mais on ne se serait pas permis de songer qu'un jour la soif des honneurs, l'ambition inconsidérée pousserait un de nos semblables à organiser une cabale illégale et recourir à l'achat des votes, surtout pour obtenir une place dans le banc-d'œuvre de sa paroisse, cette paroisse fût elle le siège de l'un de nos pénitenciers. Au contraire, dans notre humble opinion, les habitants de la paroisse de St-Vincent de Paul, à l'esprit et au souvenir desquels revient continuellement le spectacle des châtimens réservés aux faiblesses humaines, devaient être les derniers à s'écarter de l'étroit chemin du devoir et à transgresser la loi ; mais nous nous faisons illusion.

Est-ce bien la dernière fonction élective que l'on tente de souiller ? Nous l'espérons sincèrement. Nous espérons également que non seulement l'élection des marguilliers se fera à l'avenir d'une manière scrupuleusement honnête, mais aussi toutes les élections aux- quelles nos compatriotes sont appelés à prendre part, et que l'on ne verra plus sur la terre que deux endroits où la corruption électorale sera pratiquée : aux Etats-Unis où elle est malheureusement tolérée au grand jour, et dans les bazars et les *kermesses* où elle a la permission de passer sous le manteau de la charité.

Température.

La chaleur intense de la semaine dernière a tout à coup fait place à une froidure assez vive. Toute la semaine du 4 au 11 mai a été marquée par une chaleur presque intolérable, inaccoutumée à cette époque de l'année ; et voilà que tout à coup, contre toutes les prévisions de nos astrologues populaires et des anciens du peuple, un orage des plus sérieux et des plus éclatants s'abat sur notre ville terrifiée, vers les 5 heures du soir, samedi, et nous menace de foudres et de cyclones jusque vers les 11 heures de la nuit.

L'orage cessa alors, mais la pluie n'en continua pas moins jusque vers 2 heures, dimanche après-midi. Lundi et mardi matin de fortes gelées à glace en cette ville et les environs. Mercredi, le temps fut froid avec un peu de pluie.

Arrangement à l'amiable.

Nous avons beaucoup de plaisir de savoir que Mme veuve Arthur Racette, dont le mari a été la malheure victime de l'accident à la manufacture de papier, au mois dernier, vient de régler avec M. McArthur pour la somme de \$550,00, pour tous dommages qu'elle pouvait réclamer de la Compagnie.

Cet arrangement, dans les circonstances, rencontre l'approbation du public. "Le pire accord vaut mieux que le meilleur procès."

Lisez

Les certificats

Publies En faveur de

Hood's Sarsaparilla

Ils ne sont pas Achetés, mais sont des Déclarations Volontaires De gens croyables Etablissant que

Hood's Sarsaparilla

Est speciale En soi et A un Merite absolu.

Hood's Sarsaparilla

Purifie le sang Cree un appetit et Renforce les faibles. Soyez surs d'avoir la HOOD et la HOOD seulement Parce que

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

Hood's Pills guérissent tous les maux du foie, la bile, la jaunisse, l'indigestion et le mal de tête. 25 cents la boîte.

CHRONIQUE

Vive la saison qui ramène les excursions aux eaux !

Cette année avril a été superbe et mai débute par un temps extrême chaud. Aussi les messieurs des grandes villes accourent-ils, empressés, aux places d'eau.

Mais c'est surtout en juillet et en août que les Dames fortunées vont se reposer à la campagne. Alors de Québec à Montréal, les stations sont toutes remplies. L'argent afflue, circule et tout épiciier, tout voiturier, tout logeur en garni profite de la circonstance pour faire quelque argent.

Dans nos environs, nous remarquons que St-Léon est la place d'eau la plus en vogue et la plus importante. Là est le rendez-vous des moyennes fortunes et des familles nombreuses.

Descendez à Louiseville. Le parcours de cette ville à l'hôtel des sources est très facile. Vous prenez place dans une sorte d'ancien landau-calèche qui vous berce six milles durant. Et, à la descente d'une côte qui s'abaisse en pente douce, parmi les ondulations des accidents de terre qui vous entourent se dresse l'hôtel des sources tout neuf, construit en bois, entouré de baliveaux naissants et de chênes centenaires.

Pour vous remettre un peu de la petite lassitude que vous a causée le voyage, ou, pour calmer votre soif excitée par la chaleur, allez boire un verre ou deux d'eau salée et reposez-vous sur la verdure qui couvre le rivage de la source.

Ce n'est pas la mer qui est devant vous avec ses mugissements furieux ou ses crises effrayantes. Non. Ce n'est que la petite source paisible avec ses lames courtes à peine clapotantes qui coignent les embarcations de leurs caresses molles.

Car, remarquez, qu'il y a là des canots, et autres objets divers qui servent pour les amusements et les promenades sur l'eau.

Entrez maintenant dans l'hôtel, et admirez les grandes salles bien éclairées, bien aérées. Ici est une table de billard, une table de *pool* etc, etc, etc..... plus loin un piano ouvert. Un jeune homme est là qui joue "l'adieu" de Schubert. Ses doigts déliés égrènent admirablement des arpegges mélancoliques. Il y a de l'âme, du sentiment dans son jeu.....

Mais, n'allons pas jusqu'au sentimentalisme.....et puisque vous voulez passer une joyeuse journée, allez visiter les parterres.....Tout là-bas, à l'ombre, caché dans l'épaisseur du bois, s'élève le studio du père Paradis.....pardon.....de M. Paradis.

Je parie que vous connaissez *moisieu Paradis*, le photographe. Un vieux et bon garçon, lecteurs, aux cheveux à la *chapleau*, à la mine distinguée et à la figure éternelle. Il est là, à la porte de sa "propriété" ; il regarde le ciel d'un air rêveur, il est indifférent à ce qui se passe autour de lui. Mais voici qu'il vous a aperçus. Aussitôt, il s'incline galamment et avec une parfaite aisance il dit :

—Entrez, mesdames et messieurs. Et en se frottant les mains, souriant avec obséquiosité :

—Qu'y a-t-il à votre service, mesdames et messieurs ?

Vous n'avez pas le temps de répondre, car voilà une demoiselle qui entre avec grand bruit. Elle est escortée de deux messieurs.

—M. Paradis, dit-elle, en se dandinant et en montrant ses dents blanches. Je voudrais me faire poser dans une pose mélancolique ! —Une pose mélancolique, reprend le photographe d'un ton presque bourru.....ah ! ça ! d'où venez-vous !

—J'arrive de Montréal, monsieur. —De Montréal ! très bien. Et quels sont ces messieurs qui vous accompagnent ?

—Ce sont deux de mes amis. —Très bien. Ce sont eux sans doute qui vont payer les frais de la pose mélancolique !

—Mais.....je crois bien qu'oui ! dit la jeune fille, en enveloppant les deux tourtereaux, de toute la flamme de ses yeux.

—Sans doute que ce sera nous, répond l'un des deux amis, si les photographies sont convenables.

—Qu'entendez-vous par convenables. Expliquez-vous ? Ça dépend un peu de la pose.....

—Je veux dire, si les photographies sont bien imprimées etc..... nous les paierons alors :

—Ah ! vous doutez de mon habileté, mes jeunes pigeons. Dehors ! bandes de boom-boom, de yagnais que vous êtes.

A peine ces messieurs avaient-ils franchi le seuil de la porte qu'un homme d'environ 40 ans, accompagné de son épouse, entre dans le vestibule de l'appartement du photographe.

—Excusez, si je vous fait attendre, nous dit le photographe, voilà une dure besogne qui m'arrive, vous allez voir.....puis se tournant vers les nouveaux venus :

—Qu'y a-t-il à votre service ? —Est-ce ici que demeure monsieur le tireur de portraits ?

—Le tireur de portraits ! oui il est ici, c'est moi. —Nous voudrions nous faire tirer.

—Vous faire tirer ! c'est plus difficile que vous ne le pensez, mais on peut essayer. Est-ce sur le zinc ou sur la carte ?

—Sur la carte, je crois bien, hein, Joséphine, demande le monsieur en s'adressant à sa tendre moitié.

—Comme tu le voudras, Zéphirin. —Eh ! bien, monsieur le tireur de portraits, reprend le mari, nous préférons la carte, si ce n'est pas trop cher.

—Rien que trois dollars la douzaine. —Trois piastres ! vous ne me le direz plus !

—Je vous le dirai encore. —Eh bien ! dites le quand vous voudrez nous trouvons cela trop cher.

—Eh bien ! heureux si vous pouvez vous faire tirer ailleurs à plus bas prix. Au revoir, monsieur ! Puis se tournant vers nous, le photographe ajouta :

—Il y a de ces vieux tatars qui trouvent toujours les prix trop élevés. Oui, ah ! bonsoir ! Je n'attends pas après votre vingt-cinq cents pour vivre. Je leur dis cela et quand ce sont des jeunes qui raisonnent trop, je leur crie : Dehors, mes marmittons, sinon gare à vos petites personnes. Et je suis tranquille ainsi, et l'élite seul de la société fréquente mon atelier.

Maintenant, lecteurs, il est temps que vous reveniez à l'hôtel et que vous arrosiez votre estomac de quelques bon verres de vins.

A votre santé.

Z. P.

St-Gabriel de Brandon

CÉRÉMONIE IMPOSANTE

Dimanche dernier, à St-Gabriel, une très imposante cérémonie avait réuni dans l'église de cette paroisse, une foule très considérable. M. Samuel Wright, instruit de la doctrine catholique, devait ce jour-là, faire l'abjuration de ses erreurs, faire profession de foi et recevoir le baptême. C'est le Révd M. Clairoux, professeur de philosophie au Collège Joliette, qui présida à la cérémonie, reçut l'abjuration et la profession de foi du nouveau converti et qui lui administra le baptême. M. le curé Clément et la sœur Supérieure du Couvent de l'endroit, remplissaient les fonctions de parrain et de marraine. M. le Dr Laurendeau et M. Monday, agissaient comme témoins.

Cette imposante cérémonie a eu lieu avant la grand-messe et dura une heure et demie.

L'épouse de M. Wright avait été baptisée la semaine précédente à sa maison, la maladie l'ayant empêchée de se rendre à l'église paroissiale.

Ste-Emmélie de l'Energie.

Un correspondant nous écrit :

Dimanche après la messe, il y eut grande réunion des membres du Cercle Agricole de la paroisse, dans la grande salle publique. Notre cercle avait invité depuis longtemps M. J. B. A. Richard, le conférencier agricole, si avantageusement connu, à venir nous parler d'agriculture. Ce monsieur sut vivement intéresser l'assemblée qui était fort nombreuse et se montra très attentive.

Le cercle a pour Président, M. Cyrille Bellerose, pour Secrétaire, M. Olivier St-George, et compte actuellement 115 membres.

M. le curé, le Révd Stanislas Laporte, honora l'assemblée de sa présence.

Il n'y a aucun doute que des conférences aussi intéressantes contribuent puissamment à seconder les efforts des membres du cercle, et que notre association agricole a déjà fait et fera beaucoup de bien parmi nous.

Comme vous l'avez annoncé, le règlement du bonus de \$5000.00 a été voté la semaine dernière. Il n'y avait pas d'opposition. Ce n'est pas tout ce qu'il faut pour construire un chemin de fer jusqu'à Ste-Emmélie, mais c'est quelque chose. Les uns prétendent qu'il faudra voter encore une fois, avant d'avoir le chemin, et ils ne veulent pas en dire plus long. D'autres seraient disposés à prendre de suite des billets de retour, à bord des trains futurs.

X.

Scalété de Bienfaisance.

Samedi dernier, le 11 courant, ont eu lieu les élections des officiers de la Société de Bienfaisance de Joliette, et ont donné le résultat suivant :

M. Ide Chartier, président ; M. Jérémie Barré, 1er vice-président ; M. Eugène Flamand, 2me vice-président ; M. R. M. Leprohon, secrétaire-archiviste ; M. Jos. Trudeau, sec. secrétaire-archiviste ; M. J. J. Sheppard, trésorier ; M. O. D. Masse, collecteur trésorier ; M. Adrien Chartier, assistant collecteur trésorier ; M. D. Buron, commissaire ordonnateur ; M. J. J. Provost, auditeur ; MM. Antoine Costelleau, Joseph Lord, Aristide Racette et Omer Ferrault, visiteurs des malades.

Naissance et décès.

—A Joliette, le 11 mai courant, l'épouse de M. Jérémie Barrette, un fils ; il est décédé le 13 courant à l'âge de deux jours.

Une Lettre Intéressante

D'un monsieur qui a beaucoup souffert pendant des années

Il a découvert le moyen de se guérir dans les colonnes d'un journal et il s'en est servi.

Au rédacteur de la Liberté, Sainte-Scholastique, Qué.

Cher monsieur, J'ai beaucoup souffert, pendant de longues années, et comme c'est dans vos colonnes que j'ai découvert le moyen de me guérir, je serais heureux, si je peux aider un autre malade, en vous demandant de publier un exposé de mon cas, pour démontrer comment j'ai été soulagé des souffrances que m'a causées une attaque de rhumatisme très violente, qui m'a rendu l'existence bien métréable durant une longue période de temps.

En 1886, je suis parti de Saint-Basile, ma ville natale, pour aller chercher fortune aux États-Unis. Je suis allé à New-York où j'ai vécu pendant quelque temps ; de là je suis allé à Boston, où j'ai trouvé un emploi dans un grand établissement d'imprimerie. Mon emploi m'obligeait à travailler dehors, exposé au beau ou mauvais temps, et c'est là que j'ai contracté un refroidissement que j'ai négligé jusqu'à ce que je me visse obligé à rester à ma chambre pendant quelque temps. J'ai été assez imprudent pour sortir avant mon complet rétablissement, et cela m'a occasionné une rechute ; quelques jours après je sentais de terribles souffrances m'envahir la jambe et le côté droit. Je fis mander un médecin. Celui-ci me donna que je souffrais de rhumatismes ; mais, sous son traitement, mes souffrances au lieu de diminuer augmentèrent de violence. J'ai essayé d'autres remèdes dont quelques-uns m'ont un peu soulagé durant quelques temps ; mais cela n'a pas duré. Je me suis décidé à retourner au Canada, et à mon arrivée à Ste-Monique, où j'avais l'intention de m'établir, j'ai eu une nouvelle attaque et les souffrances sont revenues avec autant de violence qu'auparavant. Ces souffrances, je les éprouvais dans toute ma jambe droite, qui devient si malade, que je ne pouvais plus poser un pied par terre. J'essayai beaucoup de remèdes ; mais sans pouvoir arriver à extirper la nature du mal : à la fin, mes souffrances devinrent si vives que je ne pouvais presque plus dormir. Vous pouvez comprendre que mon état était désespéré. Je me rendis à Montréal, et des amis qui venaient me voir étaient fermement d'avis que je pourrais guérir. Je lus chaque semaine dans la Liberté des récits de cures opérées par l'usage des Pilules Roses du docteur Williams, et des amis me pressèrent de les essayer.

Je suivis leur conseil et achetai une provision de ces pilules. Après en avoir pris un couple de boîtes j'ai senti qu'elles avaient produit plus d'effet que je ne l'espérais. Je continuai à prendre des pilules, et après sixième boîte j'étais un homme nouveau.

Les douleurs dans mon dos, mon côté et ma jambe étaient partis ; mon genou, que je ne pouvais plier, était guéri. Et maintenant, deux ans après, je me trouve aussi bien que je n'ai jamais été. Je n'ai plus ressenti les douleurs dont j'ai tant souffert. Pour cette raison je me sens plein de gratitude pour les Pilules Roses du docteur Williams et vous donne cette information dans l'espoir qu'elle pourra aider quelques autres malades.

Geo H. Lacompre, 37 rue Pan'Lon, Montréal

**St-Alphonse**

Cette paroisse a eu le bonheur de voir samedi, le 11 mai, Melle Maria Bridget Thompson, fille de M. William Thompson, de St-Alphonse, abjurer le protestantisme, et se faire baptiser dans la croyance catholique. Le révérend messire F. Parizeau, prêtre, curé de la paroisse, administra le sacrement de baptême à la nouvelle convertie.

Cette jeune demoiselle s'est toujours distinguée par sa bonne conduite et ses bonnes manières.

**Nouvelle des Etats-Unis**

On nous écrit les nouvelles suivantes de Holyoke, Mass :

Nos jeunes compatriotes, Adélar Laurion, O. Lesieur et Alf. Desrochers, anciens élèves du collège Joliette, ont subi dernièrement leur examen médical à l'Université d'Albany, et ont été tous trois, gradués avec distinction. M. le Dr Laurion est établi à Great Falls ; M. le Dr Lesieur, à Berlin, N. H. ; M. le Dr A. Desrochers est à Holyoke, où il répare ses forces perdues par des études trop assidues suivies.

Nos félicitations et nos souhaits de succès à nos jeunes médecins.

Les combinaisons et ces sociétés dites de confiance sont impopulaires. Mais il y a une sorte de confiance contre laquelle personne n'a rien à dire. C'est la confiance du public pour Hood's Sarsaparilla parce qu'il sait que Hood's Guérit.

Hood's Pills sont purement végétales.

**St Paul l'Érmitte**

Notre correspondant local nous écrit ce qui suit :

Dimanche, le 5 mai courant, nous avons été traités à l'agriculture. Le Révd M. Jobin, Ptre, directeur du collège d'Agriculture de L'Assomption nous a donné un sermon très bien fait et d'une haute portée sur la condition des cultivateurs et les progrès à faire dans la culture du sol.

Après la messe, nous avons eu une très intéressante conférence agricole par M. le professeur I. J. A. Marsan, du même collège, sur la culture de la betterave à sucre. Ce monsieur, vous l'avez déjà écrit, excelle dans ses conférences, par sa clarté, sa précision et ses connaissances variées. M. Forest, agent pour l'industrie betteravière, était présent et a passé une vingtaine de contrats pour la vente de la betterave avec des cultivateurs de l'endroit.

Nous venons d'être dotés d'une Association pour la protection des malades ; le médecin examinateur en est M. le Dr T. A. Archambault et le Percepteur, M. F. O. Lachapelle ; plusieurs personnes ont déjà donné leurs noms. Cette société si elle est bien conduite, pourra rendre de grands services. Elle est en bonne voie de progrès.

**L'Épiphanie**

La gelée de la nuit de lundi à mardi a endommagé les arbres fruitiers qui étaient en fleurs.

Les semences des céréales sont à peu près terminées. Nos cultivateurs s'occupent maintenant de leurs légumes, et surtout de la betterave qui se sème en plus grande abondance que l'an dernier.

Une nouvelle industrie est sur le point d'entrer en opération à l'Épiphanie. On va manufacturer près la Station du C. P. R. dans les batisses de M. Roch Marien, des cigares canadiens. M. J. M. Fortier, de Montréal est un des principaux actionnaires de la compagnie, ce qui donne lieu d'espérer que cette entreprise sera payante, tout en étant utile à nos cultivateurs de bon tabac canadien.

M. Joseph Forest, l'un de nos riches cultivateurs a failli, samedi dernier, trouver la mort en conduisant ses moutons au pré. M. Forest avait pris avec lui pour l'aider, des jeunes enfants qui conduisaient une voiture lorsque tout à coup quelque chose dans l'attelage se brisa et mit en péril la vie de ces enfants, ce cheval ayant pris le mors aux dents, alors M. Forest voulant écarter le danger que couraient ces pauvres petits, s'est exposé lui-même ; ayant fait un faux pas il a roulé sous la voiture qui lui a passé sur le corps et lui a fait des contusions dont il souffre beaucoup. Les enfants abandonnés à eux-mêmes se sont jetés à bas la voiture et en ont été quittes pour la peur.

M. Edmond Prud'homme fait subir dans le moment, une véritable métamorphose à sa maison ; on y a ajouté un nouvel étage, avec galerie, tourelle, balcon, etc, ce qui, ajouté

au site déjà charmant, va en faire une des plus belles et des plus agréables résidences de notre village.

Plusieurs autres maisons sont aussi en construction, et le cottage Leblanc est à recevoir le dernier vernis de l'ouvrier et les propriétaires en prendront possession ces jours-ci.

Une rumeur tendant à dire que notre organiste, va bientôt entrer en communauté, circule dans ce moment dans notre localité.

**St-Outbert.**

Le 7 mai dernier, avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Hercule Roberge. La paroisse de St-Outbert perd en lui un de ses citoyens les plus remarquables : cultivateur intelligent, laborieux et sociable. Fervent chrétien, il sut toujours donner à ses enfants l'exemple de la charité, du dévouement et de la prudence. Il laisse, pour pleurer sur sa tombe, une épouse chérie et neuf enfants dont trois ont consacré leur vie à Dieu en embrassant l'état religieux : deux chez les Révds Srs Ste-Anne de Lachine et le Révd P. Roberge, C. S. V., préfet des études au Collège Joliette.

La levée du corps a été faite par le Révd P. Roberge, C. S. V. ; c'est M. A. Brien, curé de la paroisse, qui a chanté le service, accompagné des Révds P. J. Desrochers et J. Foucher du Collège Joliette, comme diacre et sous-diacre.

Au premier évangile, nous avons été fortement ému en voyant M. F. X. Lavallée, professeur au Collège Joliette et le Révd P. Roberge commencer chacun leur messe basse : il nous semblait voir monter, vers le Dieu trois fois saint, ce sublime ensemble de prières et de sacrifices pour le repos de l'âme de celui que nous regrettons.

Le défunt était âgé de 70 ans. Parents et amis, priez pour lui. COMMUNIQUÉ.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral-Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des pommuns.

**La question scolaire Manitoba.**

Une nouvelle tout-à-fait intéressante nous arrive d'Ottawa. La question des écoles du Manitoba aurait gagné les sympathies d'un défenseur puissant. Ce ne serait plus seulement les ministres fédéraux qui cherchant à faire rendre justice à la minorité catholique auraient fait passer la question scolaire par toutes les étapes judiciaires depuis la Cour Suprême du Canada jusqu'au Conseil Privé de Sa Majesté ; les Lords du comité judiciaire du Conseil Privé qui auraient maintenu le droit d'appel des catholiques ; le cabinet fédéral qui en obéissance à cette décision aurait émis l'arrêté réparateur et l'aurait transmis au Gouvernement du Manitoba ; le Lieutenant-Gouverneur Schantz qui aurait consulté le Dr Bourniot, sur la position constitutionnelle qui lui est faite en cette grave affaire ; ni le Dr Bourniot, dont la compétence reconnue donne tant de poids à sa réponse à son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba ; ce serait Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, Lord Aberdeen lui-même qui viendrait à son tour tenter, dans l'intérêt de la paix, du bon ordre, de la justice et du respect dû à la constitution et à la suprême autorité judiciaire de l'Empire britannique, de faire disparaître tout sujet de grief, toute cause de molestation dont pourrait se plaindre la minorité catholique du Manitoba.

Lord Aberdeen a déjà vu, par sa largeur de vues, par son esprit de haute justice et de saine tolérance, mériter à un degré très élevé la confiance et l'admiration de toute la population du Canada, à quelque race, ou nationalité qu'elle appartienne et quelles que soit l'idée religieuse ou la croyance politique qu'elle professe. La démarche du noble Lord ne nous surprend pas ; elle nous confirme d'avantage dans nos sentiments de respect, de confiance et d'admiration envers l'illustre et sympathique représentant de Notre Gracieuse Souveraine. Son Excellence aurait invité les Honorables Greenway et Sifton, respectivement Premier et Procureur-Général de Manitoba à se rendre chez lui pour conférer de la grande question ; Elle aurait également invité Sa Grâce Mgr Langevin, Archevêque de St-Boniface à se rendre à Rideau Hall, pour aviser aux moyens consultatoires pouvant amener la solution de la question. C'est du moins ce que nous croyons comprendre dans des dépêches envoyées récemment de la capitale fédérale.

La position que semblait pren-

dre Son Excellence est naturellement toute personnelle et n'implique nullement chez le Gouverneur-Général l'idée de mettre de côté la responsabilité ministérielle de ses avisiers ni d'en gêner en aucune façon l'exercice. Le ministère continue la marche constitutionnelle qu'il a décidé de suivre en cette affaire.

**Fêtes légales**

Jeudi prochain, fête de l'Ascension et vendredi fête de la Reine, sont des jours de fêtes légales. Ainsi les bureaux publics, banque, greffe, bureau d'enregistrement, bureau du conseil, seront fermés les 23 et 24 du courant.

**Annexion de Terre-neuve**

Les négociations entamées depuis deux mois entre le gouvernement de l'Île de Terre-neuve et celui de la Puissance relativement à l'annexion de l'Île à la Confédération du Canada se poursuivent avec vigueur et promptitude. Tout porte à croire que le résultat sera favorable. L'Angleterre se chargerait d'un tiers de la dette de Terre-neuve, soit d'une somme de cinq millions, ce qui assurerait la construction du chemin de fer à travers l'Île. On sait que la construction de cette voie ferrée est l'une des principales conditions de l'annexion exposé par le gouvernement terre-neuvien, par l'entremise de ses délégués à la conférence d'Ottawa.

**ECHOS DE JOLIETTE.**

—Le Père Frs Sicard, vieillard qui était aveugle depuis plusieurs années, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 89 ans.

—Les commissaires d'écoles de cette ville, sont priés de se réunir demain soir, le 17 courant, au bureau du Secrétaire Trésorier, M. B. Vézina, N. P.

—Une jeune personne trouverait à se placer avantageusement en s'adressant à Melle M. L. Gervais, modiste. Une veuve sans enfant serait préférée.

—Avec son numéro du 2 mai courant, notre confrère, La Gazette de Joliette, est entrée dans la 30ième année de son existence. Nous lui souhaitons de longs et heureux jours.

—Un jeune homme connaissant l'anglais et le français, de bonne éducation commerciale, pourra s'engager en s'adressant à M. Euclide Dugas, marchand, à St-Jacques, comté de Montcalm. 16 mai jro.

—M. G. M. Anderson, gérant de la nouvelle manufacture de laine, annonce au public qu'il se chargera du lavage de toutes sortes de tapis en laine, à raison de 50 cts. par 20 vgs et par quantité plus de 20 vgs 75 cts. 2f.

—M. Edouard Migé, marchand-épicerie, offre en vente, à de bonnes conditions, un magnifique buggy ainsi qu'une bonne voiture à deux sièges pour une famille. Avis à ceux qui pourraient avoir besoin d'acheter des voitures de cette sorte.

—Il a été trouvé le 6 mai, en cette ville, un chapelet en nacre de perle, monté en argent, avec croix en nacre de perle et renfermé dans un étui en chagrin rouge. Son propriétaire pourra le réclamer en s'adressant à M. J. L. B. Desrochers, protonotaire, de cette ville et payer les frais de cette annonce.

—Rappelez-vous que c'est mardi prochain, le 21 courant, que l'on jouera "Vildac" et le "Docteur Oscar" au Collège Joliette. Admission 25 cts ; sièges réservés 50cts. Portes ouvertes à 1 1/2 hrs ; lever du rideau à 2 hrs précises. On vendra des billets seulement au parloir du Collège, ou à la porte d'entrée, le jour de la séance.

—M. Régis Lafrenière, a fait préparer par M. John Dussault, tailleur de pierre, un charnier en pierre de taille de 10 x 12 pieds et les restes mortels de son épouse ont été déposés dans cette bâtisse qui est un magnifique ornement pour notre nouveau cimetière. A l'intérieur de ce charnier où les corps sont déposés et entourés de briques et ciment, se trouve une jolie chapelle mortuaire.

—Monsieur F. Roy, un des principaux négociants d'Halifax, est en visite en cette ville, chez sa sœur Mademoiselle Eugénie Roy. Il est accompagné de son épouse.

M. Roy s'embarquera samedi prochain à Montréal, à bord du *Parisian*, avec Madame Roy, pour l'Europe et se propose dans son voyage sur le vieux continent de visiter l'Angleterre et l'Irlande, la France, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.

**ON DEMANDE**

On demande immédiatement un homme vif et intelligent pour faire des ventes, — un détaillant. — On exige pas d'expérience. — Avantages spéciaux sont offerts. Ecrire pour les détails BROWN BROTHERS CO, Toronto, Ont. Capital payé \$100.000.00. 16 mai 3m.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement

**Nouveaux Juges de Paix**

MM. Joseph Pelletier, gentilhomme, J. A. Lambert, marchand, de la ville des Laurentides, et James Loyd, junior, de St-Lin, ont été nommés juges de paix pour le district de Joliette.

**Vente générale sans réserve.**

**AVIS**

Il sera vendu par encan public, mercredi, le 22 mai courant, tous les meubles et effets appartenant à G. A. Champagne, en la demeure de ce dernier, rue Manseau, Joliette, à 10 hrs A. M.

Les conditions de vente seront connues lors de la vente.

On pourra acheter d'ici au jour de l'encan, aucun meuble ou effet, à vente privée pour argent comptant ou à crédit en s'adressant sur les lieux au dit G. A. Champagne.

M. Champagne offre aussi sa propriété à vendre à bonnes conditions faciles.

15 Mai 1895.

**Magdelger Mercier**

CHIRURGIEN - DENTISTE  
1676, Rue Ste-Catherine

Entre Notre-Dame de Lourdes et la rue St-Denis,

**MONTREAL.**

Traitement spécial, médical ou chirurgical, des maladies des dents et de leurs annexes. Obturation des dents cariées en or, amalgame, ciment, gutta-percha, etc., sans douleur ainsi que l'extraction des dents. Administration du chloroforme, de l'éther, du gaz, du chlorure d'éthyle, etc., et coaction des dentiers partiels ou complets, à la satisfaction du public.

N. B.—Traitement spécial, médical ou chirurgical, des maladies des dents et de leurs annexes, ainsi que des affections concomitantes. 15 nov. la

**RESTAURANT**

DE "L'HARMONIE."

M. F. H. PARENT & CIE., ont le plaisir d'annoncer au public de la ville et du district de Joliette, qu'ils ont ouvert un restaurant sur la Place du Marché, voisin de M. Albert Gervais, Joliette, où ces messieurs pourront fournir au public, à toute heure du jour, toutes sortes de viandes fraîches, pâtisseries, thé, café, huîtres, fruits de toutes sortes, crème à la glace, liqueurs de tempérance, cigares, cigarettes, etc. Repas à la carte à toute heure.

M. F. H. Parent & Cie auront constamment en vente les célèbres bières et porters de William Dow, qu'ils embouteillent eux-mêmes et offrent en vente soit en bouteilles, en petits barils ou à la mesure. Ceux qui aiment le Lager Beer, en trouveront également chez ces messieurs, en vente de la même manière.

Inutile de vous dire que la Bière de William Dow est la meilleure. Son nom est déjà fait.

Tous les ordres qu'ils recevront du public seront promptement exécutés et livrés à domicile, sans charge extra. Donnez vos ordres à l'établissement de M. F. H. Parent & Cie, où vous aurez entière satisfaction. 23 m. 1m.

**Encourageons l'industrie locale.**

M. T. Lemay, voiturier, de Joliette, tant en remerciant le public en général pour le bienveillant encouragement qu'il a reçu, annonce au public du district de Joliette, qu'il fabrique toujours à sa boutique, une grande variété de voitures telles que, *Barouche, Concord Buggy, Corning Buggy, Mr Kado, Phaeton jump seat, Phaeton platform spring, etc., etc.* Si vous voulez avoir de bonnes voitures, bien faites, élégantes, dans un style nouveau et équivalentes à celles fabriquées dans les grands centres, allez tout droit voir M. T. Lemay, voiturier forgeron, rue St-Louis, Joliette. Vous paierez chez lui bon marché et aurez de bon ouvrages garantis sous tous rapports. Ouvrages de forge, ouvrages en bois, ouvrages en peintures, le tout exécuté par des ouvriers habiles. Toutes sortes d'ouvrages en peintures, imitation, lettrage, entreprises et exécutées à domicile à la satisfaction du public et au plus bas prix possible.

M. Lemay espère que le public de ce district lui accordera son patronage de préférence aux étrangers, attendu que les voitures qu'il fabrique peuvent rivaliser avec celle des grands centres sous tous les rapports. Une visite est respectueusement sollicitée. 2mai 3m.

**Encore du Nouveau.**

Madame Piché venant de recevoir deux caisses de chapeaux contenant dix douzaines chacune, est en état de satisfaire toutes ses clientes, car la variété de ses formes n'est pas surpassable. On remarque entre autre le Napoléon et le Caporal, auquel une garniture élégamment jointe forme un chapeau tout-à fait distingué.

Un chasteuse invitation à toutes Dames ou Demoiselles qui désireront porter une coiffure élégante ou bon marché.

Mes remerciements d'avance à toutes les Dames qui ont bien voulu encourager Mme Piché jusqu'à présent et qui se proposent de continuer à l'avenir. 22nov. la DMR G. PICHÉ.

**La nouvelle fabrique de laine à Joliette**

Nos cultivateurs seront enchantés d'apprendre que l'ancien moulin à carder de Mme Gilmour a subi récemment un changement complet.

C'est sous la direction de M. G. M. Anderson que ce vieux moulin a été transformé en une manufacture d'étoffe et, c'est par une industrie constante et bien dirigée qu'il désire faire de ce nouvel établissement un centre de commerce pour les éleveurs de moutons ou les consommateurs d'étoffes. M. Anderson se hâte d'annoncer qu'il cardera ou filera la laine qu'on lui apportera et s'empresse d'ajouter qu'il donnera désormais en échange de la laine, des flanelles et des étoffes bien tissées garanties et à bon marché.

Les départements à carder et à fouler n'ayant subi aucun changement, cela va sans dire qu'il pourra, comme par le passé, carder et filer la laine ou fouler les étoffes sur commande. 2mai 1an

—Si vous voulez entretenir vos argenteries luisantes, faites usage d'une pâte spécialement préparée à cet effet et mise en boîte de 5 et 10 cts. En vente chez Albert Gervais.

**COLONNE DU "Bon Marché"**

NOUS AVONS

**LE PLUS BEL ASSORTIMENT**

--DE--

**MARCHANDISES**

**D'ETE**

AUX PRIX CONNUS.

C'est dire que vous épargnerez

**25 pour cent**

En venant acheter chez Guibault & Gravel.

**GUIBAULT & GRAVEL,**

BLOC LACHAPPELLE,

JOLIETTE.

**DECES**

—A L'Épiphanie, le 5 du courant, à l'âge de 6 ans Marie-Anne, enfant bien-aimée de M. Daniel McKetcher, tailleur.

—A L'Épiphanie, le 14 du courant, à l'âge de 26 ans, Rose Délima Coriveau, épouse de M. Edmond Harnois. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à St-Thomas, paroisse natale de la défunte.

—Nous n'avons pas encore complètement épuisé notre édition populaire de "Joliette Illustré," quoique nous en vendions encore, chaque jour, de nombreux exemplaires. 30 centins à l'étranger, 25 centins à nos bureaux.

**LE VIN ST-MICHEL**

Convient à tous les Ages.

IL EST INDISPENSABLE AUX

**ENFANTS** Qui sont d'une constitution chétive, et aux adultes dont la croissance est trop rapide. Il développe les muscles, donne l'appétit et bientôt l'enfant reprend ses vives couleurs sous les baisers heureux de sa mère attendrie.

Il s'adresse particulièrement aux jeunes

**FEMMES** Anémiques, dyspeptiques, nerveuses ou chlorotiques ; il est l'idéal des toniques, pour relever les forces abattues par les maladies de langueur. Il donne au visage cet éclat radieux, cette expression sereine, cet air de santé qui vous charme et vous captive.

IL EST L'AMI DU

**VIEILLARD** Car le Temps, ce grand démolisseur, qui marque toute chose de sa griffe néfaste, n'a plus de prise sur les personnes âgées faisant usage de ce tonique énergique, l'aieule est aussi jeune que sa petite fille, l'une et l'autre ont 16 ans au livre de l'Hygiène et de la Santé.

**MONGENAI BOIVIN & CIE.,**

**MONTREAL**

Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis.



Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 89

LA MALEDICTION d'un PERE

QUATRIEME PARTIE

Les Mystères du Seullon

III

DEVANT LES ROCHES

Non, non, continua-t-il d'un ton animé, je ne pouvais pas me faire connaître, Blanche se croyait la fille de Jacques Mellier ; elle était tranquille, gaie, heureuse ; je serais venu lui dire : On te trompe ; c'est moi, Jean Renaud, l'ancien forçat, qui suis ton père ! Allons donc ! Mais en faisant cela, j'aurais été un mauvais père, un misérable !... D'ailleurs, il eût fallu lui dire aussi que je n'étais pas un assassin, le lui prouver. Moi, accuser Jacques Mellier, quand je me suis laissé condamner pour lui jamais !

— Noble cœur ! murmura Rouvenat. — J'ai compris autrement mon devoir, poursuivit Jean Renaud. Là-bas, à Cayenne, mes camarades les forçats m'avaient, je ne sais trop pourquoi, surnommé Mardoche ; je résolus de conserver ce nom sous lequel Jean Renaud vieillit, usé, brûlé par le soleil de la Guyanne, pouvait se cacher facilement. Et, comme je ne voulais pas mourir de faim, je continuai le métier que j'avais fait en traversant la France à pied pour revenir à Civry. Voilà, Rouvenat, voilà comment Jean Renaud, qu'on appelait autrefois le tueur de loups est devenu le vieux mendiant Mardoche.

— Et devant ta fille tu ne t'es pas trahi ! Tu n'as pas eu la tentation de la prendre dans tes bras, de la serrer sur ton cœur ? — Plus d'une fois, Rouvenat. — Et tu l'es retenu ! Ah ! Jean Renaud, comme tu devais souffrir ! — Non, je la savais heureuse ! — Quel courage ! quel courage ! s'écria Rouvenat. — Aujourd'hui, reprit Jean Renaud, la situation n'est plus la même ; Blanche sait qu'elle n'est pas la fille de Jacques Mellier.

— Qui donc t'a appris cela ? — Elle. Ce jour là, Rouvenat, quand elle m'a dit de sa voix adorable que ce n'était pas à elle à juger Jean Renaud, que son devoir était de prier pour lui afin que Dieu le prenne en pitié et lui pardonne, et que s'il revenait un jour elle se jetterait dans ses bras afin de pleurer sur son cœur, je ne fus plus maître de moi ; je la pris dans mes bras et je l'embrassai avec ivresse. C'était la première fois... Oh ! ce baiser, j'en ai encore le parfum sur les lèvres ! — Et tu ne lui as gardé le silence ! Et tu ne lui as pas crié : Je suis ton père ?

— Oui, j'ai gardé le silence. Ah ! l'épreuve a été cruelle ! Il m'a semblé qu'une main de fer s'enfonçait dans mon cœur... Elle était devant moi, désolée, désespérée, toute en larmes... Un instant, je me suis senti faiblir, j'allais parler ; mais aussitôt, je me reprochai ma défaillance comme une lâcheté, et je me raidis contre ma douleur, et j'étouffai les sanglots qui me montaient à la gorge. Rouvenat, faillir à mon âge ce serait renier ma vie tout entière, ce serait une honte ! En présence d'une si complète abnégation, de cette grandeur surhumaine, Rouvenat laissa éclater son admiration.

— Jean Renaud, s'écria-t-il avec enthousiasme, Jean Renaud, tu es plus qu'un homme, tu es un Dieu ! Jean Renaud secoua la tête. — Je vous l'ai déjà dit, Rouvenat, je ne veux pas troubler la tranquillité de Jacques Mellier. Le secret de ma force est là.

— C'est bien, c'est bien, dit Rouvenat, nous reparlerons de cela tout à l'heure ; tu as su te dévouer, nous saurons faire notre devoir. Il faut que Blanche soit heureuse, elle le sera... Ah ! ce jour qui nous éclaire est le plus beau jour de ma vie ! Lucile est morte, sans doute ; mais Edmond, son fils existe ; il sera le mari de Blanche, c'est mon rêve depuis treize ans, depuis le jour où je l'ai tenu dans mes bras à Str-Iron, dans une pauvre chambre d'auberge. Le domaine du Seullon, toute la fortune de Jacques Mellier est pour Edmond et pour ta fille, Jean Renaud ; c'est la volonté de Jacques.

— C'est à Gray qu'ils se sont rencontrés, et tout de suite ils se sont aimés. Cela devait arriver ainsi. Comme le hasard, non, la Providence conduit bien les choses ! Jean Renaud, il y a là l'intervention di-

vine ; Dieu veille sur nos chers enfants.

— Et dire qu'il y a quelques jours il était devant moi, que je lui ai parlé, que je n'avais qu'à tendre les bras pour le tenir sur mon cœur, et que rien ne m'a averti... Aucune voix ne m'a crié : "C'est lui, c'est Edmond, c'est l'enfant que tu cherches, que tu attends depuis si longtemps !" Il me disait : "J'aime Blanche !" Et moi, brutalement, je lui ai répondu : "Vous avez tort, je vous défends de l'aimer !" Et je lui ai fait promette qu'il ne chercherait pas à revoir Blanche, qu'il ne se montrerait plus sur les terres du Seullon. Ah ! si j'avais su !... Quand je l'ai vu à Saint-Iron, il était jeune ; n'importe, j'aurais dû le reconnaître... Et pourtant, je ressentais pour lui une secrète sympathie ; c'est mon cœur qui parlait ; je n'ai pas compris !... Mais il reviendra, n'est-ce pas, Jean Renaud, il reviendra ? — Je l'espère ! — Tu n'en es donc pas sûr ? — Rouvenat, pour qu'il revienne, il faut qu'on l'appelle. — Paris est grand, où le trouver ? — Je le sais. — Tu as son adresse ? — Oui. — Ah ! tu as été prévoyant, tu savais tout !

— Son adresse, la voici, dit Jean Renaud en tirant un papier de sa poche ; il l'a écrite lui-même sur un feuillet de son carnet de poche. Rouvenat lut l'adresse. La joie éclatait dans son regard, rayonnait sur son front. — Ah ! s'écria-t-il je ne lui écrierai pas de venir, j'irai moi-même le chercher. Jean Renaud, après avoir découvert qu'il était le fils de Lucile Mellier, pourquoi ne l'as-tu pas empêché de partir ? Pourquoi n'es-tu pas venu me dire... ?

— Rouvenat, j'ai été retenu par les mêmes raisons qui m'ont empêché de me faire connaître. Il m'eût fallu lui dire que Blanche n'était pas la fille de Jacques Mellier, lui raconter pourquoi Lucile a quitté le Seullon. Sachant cela, quand même on aurait voulu la lui cacher, il aurait fini par découvrir la vérité. Voilà ce que je ne voulais pas. Il sait que son père est mort assassiné ; il croit que l'assassin est Jean Renaud ; je n'ai pas voulu, je n'ai pas osé le détromper. Je ne pouvais pas lui dire, à lui, ce que je n'ai pas eu le devoir de révéler à ma fille.

— C'est vrai, fit Rouvenat. De sorte que, si je n'étais pas venu te trouver, tu aurais continué à garder le silence ? — Oui, pendant quelque temps encore. Mais à la fin, voyant souffrir Blanche, je sens que je n'aurais pu me taire. — Et tu lui aurais tout dit ? — Non, Rouvenat, non, ce n'est pas moi qui dirai à Blanche que Jean Renaud n'est pas un assassin ; mais je serais allé vous trouver, je vous aurais supplié de ne pas lui cacher plus longtemps la vérité.

Maintenant, Rouvenat, qu'allez-vous faire ? Vous voyez aussi bien que moi, mieux que moi, les difficultés, le danger de la situation. Aussi longtemps que vous le voudrez, Jean Renaud restera le mendiant Mardoche. J'ai déjà su imposer silence à mon cœur, j'en ai réterai les battements : si vous le jugez nécessaire, pendant quelque temps je cesserai de voir ma fille ; mais Rouvenat, qu'elle ne souffre pas ; trouvez le moyen de l'empêcher de souffrir ! Vous voulez aller chercher le fils de Lucile, continua-t-il d'une voix oppressée ; prenez garde, Rouvenat, prenez garde... Si Edmond apprend que Blanche est la fille de Jean Renaud, il sera épouvanté, il aura honte de l'amour qu'elle lui a inspiré ! Alors vous serez forcé de lui dire que Jean Renaud, condamné comme assassin, était innocent, et il vous sera bien difficile de lui cacher le nom du meurtrier de son père. Ce que vous aurez révélé au fils de Lucile, il faudra l'apprendre à Blanche. Elle aime Edmond, j'en suis sûr ; comme je vous le disais tout à l'heure, ne croyant plus pouvoir être heureuse à cause du nom flétri de son père, elle éprouve un violent chagrin auquel son amour pour Edmond n'est pas étranger.

Soyez-en certain, Rouvenat, tant que Blanche se croira la fille d'un assassin, elle ne retrouvera ni son sourire, ni sa gaieté, ni les fraîches couleurs de ses joues. — "Je ne veux pas, je ne dois pas aimer, m'a-t-elle dit ; quand on est la fille d'un forçat, on ne se marie pas ! Que M. Edmond ne pense plus à moi, qu'il m'oublie !"...

Une grande douleur peut seule dicter de semblables paroles. Evidemment, elle se croit indigne de l'affection d'un honnête homme. C'est affreux, Rouvenat, affreux qu'elle ait cette pensée ! — Oui, mais elle ne la gardera pas longtemps, dit Rouvenat en se levant ; maintenant parlons. — Pour aller où ? — Au Seullon. — Rouvenat, quelle est votre intention ? — Jean Renaud, un proverbe dit : "Qui veut la fin veut les moyens." Je vais voir si je saurai mettre en pratique. Autrefois, mon cher Jean Renaud, pour Jacques Mellier et pour Lucile j'ai accepté ton dévouement sublime ; après le dévouement le sacrifice, ce serait trop !... Le mendiant Mardoche n'existe plus.

— Quoi ! vous voulez ?... Que Blanche, que notre fille soit heureuse ! — Rouvenat, réfléchissez... Vous avez le droit d'attendre encore un an avant de tenir la promesse que vous m'avez faite dans la prison de Vesoul. — Si j'attendais seulement à demain, je serais misérable ! C'est donc vrai, Rouvenat, vous allez dire à Blanche... — La vérité. — Mon Dieu, mon Dieu ! murmura Jean Renaud, les mains tendues vers le ciel. — Ensuite, reprit Rouvenat, quand Blanche saura ce que tu as fait, quand elle connaîtra son père, je la mettrai dans tes bras. Jean Renaud se jeta en pleurant au cou de Rouvenat. Un instant après, les deux hommes descendaient rapidement le sentier rocailleux qui serpente au flanc du coteau.

[A suivre.]



C. H. Hutchings.

La Migraine GUÉRIE RADICALEMENT EN PRENANT Les Pilules d'Ayer

Le Salsepareillol d'Ayer est la meilleure.

J. B. TREFFLE RICHARD, PROPRIÉTAIRE DE MOULINS, L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Annonce au public qu'il a accepté l'agence de la manufacture de laine canadienne des MM. Delisle, d'Yamachiche, P. Q., afin de fournir à la classe agricole le moyen d'écouler sa laine aisément et avantageusement.

Il vend aux mêmes prix et aux mêmes conditions que la manufacture elle-même, devant jouir de cette faveur tant qu'il ne rétablira pas sa manufacture incendiée. Les marchandises sont cotées très bas, au tiers en argent et aux deux tiers en laine, qu'il paie 30 cts la livre, quand elle est belle. Rien qu'un prix : le même pour argent et laine ou pour argent seulement.

Une terre située dans la paroisse de St Jean de Matha, Rang Ste-Louise, à vingt arpents de l'église, bête de maison, granges et autres dépendances, en bon état de culture ; aussi une sucrerie de 600 érabes en bon ordre, appartenant à M. Hormidas Archambault, de St-Jean de Matha, est offerte en vente à de très bonnes conditions. Pour plus de détails, s'adresser au propriétaire. 11 av. 3m.

PIANOS ET ORGUES DE PREMIERE QUALITE, Garantis pour six années, et à bon marché, À VENDRE PAR J. C. ROBITAILLE.

Vieux instruments pris en échange et payés le plus haut prix.

MACHINES A COUDRE : NEW-WILLIAMS, NEW-RAYMOND, WHITE SINGER ET DAVES, À VENDRE À SACRIFICE PAR J. C. ROBITAILLE, JOLIETTE.

Une visite est sollicitée. Réparations faites à ordre.

VOUS QUI ETES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., PHARMACIEN.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS.

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

3o Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le RESTAURATEUR avec un succès tout aussi satisfaisant.

4o Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

5o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.

U. LIPPÉ N.P. St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT À 50 cts la bouteille.

NOUVELLE INDUSTRIE A JOLIETTE M. J. DUSSEULT,

TAILLEUR DE PIERRE ET SCULPTEUR, A l'honneur d'annoncer au public, qu'il a ouvert un atelier de monuments sur la rue Notre-Dame, Joliette, en face du couvent de la Providence, et qu'il exécutera toutes sortes de travaux, en pierre de Joliette, en marbre et granit. M. Dusseult a plusieurs échantillons de marbre et granit pour tous les goûts ; les personnes désireuses d'avoir un beau monument des mieux finis, et qui voudraient bien lui donner leur commande, n'auront que l'embarras du choix. M. J. Dusseult garantit l'ouvrage comme étant de première classe, et donnera satisfaction aussi bien que dans les meilleures boutiques de Montréal et à meilleur marché. N'achetez pas ailleurs avant de venir voir ses ouvrages et ses prix et chacun y trouvera son profit. Vous trouverez chez M. Dusseult un assortiment de la plus haute nouveauté en monuments. Il y en a pour tous les prix et de tous les goûts. Qu'on se le dise. JOHNNY DUSSEULT, Tailleur de pierre, Joliette. 3 Jan. 6m

CHOLERA !

Prévenir toute épidémie de choléra, évitez le remède de suite L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY.

Le remède de suite L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY, est le seul remède qui ait donné un résultat satisfaisant. L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY, j'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une seule de ces et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le seul remède qui a eu une efficacité contre le Choléra et la Diarrhée. Bien à vous, A. D. CASAVANT, Pharmacien, Fall River, Mass. 2 avril 1892.

Le remède de suite L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY, est en vente partout à 25 cts la boîte.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de ses marchandises.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité. Essayez-le. 1er Jan. 94 la

Hotel Richelieu.

Cet Hôtel est le seul hôtel Français de premier ordre à Montréal, tenu sur le plan Européen et Américain. Il est situé au centre de la ville "près du Palais de Justice." On peut y loger facilement 300 personnes avec tout le confort désiré. Le prix de pension et chambre comprise est de \$1,50 à \$2,00 par jour. Prix spéciaux pour pensionnaires à la semaine et au mois. Veuillez noter que nous venons d'ajouter à notre salle à dîner (Table d'Hôte.) Un Restaurant à la Carte et des Salles à Dîner particulier. Une visite est respectueusement sollicitée.

Les entrées sont sur la Rue St Vincent seulement. L'entrée sur la Place Jacques Cartier ne communique plus avec l'Hôtel Richelieu.

I. B. DUROCHER & CIE, Prop. N. B. — Les omnibus de l'Hôtel Richelieu sont toujours à l'arrivée des convois de chemins de fer et débarcadères des bateaux à vapeur. 18 av. 3m

Guérison miraculeuse.

On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Joséphine Proulx de Central Falls qui souffrait du beau mal et d'une bronchite depuis près de 3 ans et qui a obtenu sa guérison en prenant 6 bouteilles de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière et quelques bouteilles de "Columbian Cough Cure". Cette personne qui habite Central depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé. Ces remèdes sont en vente dans toute bonne pharmacie. On peut aussi écrire au propriétaire, DR J. LARIVIERE.

Manville, R. I. UN CERTIFICAT ENTRE MILLE REÇUS TOUS LES MOIS

Dr J. Larivière, Docteur, ayant fait usage de votre remède le "régulateur de la santé de la femme" avec une grande satisfaction, je désirerais avoir de vos "plasters". Je vous envoie le prix de deux en timbres poste. Ayez s'il vous plaît la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse :

JOSÉPHINE MABLEUX, Box 169 Taftville, Conn.

Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. M. M. Evans & Sons de Montréal, P. Q. agents généraux pour le Canada. 26f. 94/la.

VIN STE-EMELIE !

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT. J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin ; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

— En vente chez — MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

PITUTE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous essayez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vous adressant à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai remédié par l'usage des PILULES ANTICHOLÉRIQUES de Dr NEY.

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUTE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 20 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUTE continua de me faire souffrir.

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUTE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau.

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUMVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

— Franco par la maille sur réception du prix — SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

La Banque Ville-Marie

CAPITAL SOUSCRIT \$500,000 Succursale de L'Épiphanie

Une agence de cette Banque a été établie à L'Épiphanie pour y transiger les affaires de banque en général. Une visite est respectueusement sollicitée.

HOURS DU BUREAU 10 heures A. M. à 3 heures P. M. LE SAMEDI 10 heures A. M. à 1 heures P. M. J. H. DUSSEULT, Gérant. 13 mai 94/la.

Au Public

M. PHILIPPE MANSEAU, mécanicien, de cette ville, annonce au public de la ville et du district de Joliette, qu'il se chargera et exécutera, sous le plus court délai, toutes les réparations aux différentes machines, telles que : machines à coudre, bicyclettes et toutes sortes d'ouvrages de précision. Satisfaction complète sera donnée à tous, attendu que M. Manseau est en possession d'outils les plus perfectionnés. Adressez-vous à M. Manseau et vous aurez pour votre argent. Une visite est sollicitée. PHILIPPE MANSEAU, Rue Notre-Dame, près du Couvent de la Providence, Joliette. 17 Janv. 1a.

Avis important.

On se charge, à la manufacture de chaussures de MM. J. S. Boulet & Cie, de confectionner à ordre toutes variétés de chaussures de goit et de couleur pour dames et messieurs. Venez donner vos commandes, et vous serez amplement satisfaits. Nous nous sommes procurés pour cette spécialité, des ouvriers habiles et compétents. 2m. 1m